



ASSEMBLEE GENERALE BVVB

Notre Assemblée Générale statutaire s'est déroulée le samedi matin 30 novembre au Foyer des Anciens. Malgré une faible participation physique, nous avons reçu de nombreux pouvoirs. Un hommage a été rendu à Monsieur Marcel Prioul, ancien Maire de notre commune. Un compte rendu vous sera adressé dans les prochains jours, reprenant nos actions sur la dernière mandature et les actions que nous mèneront pendant cette nouvelle saison. L'équipe dirigeante reste la même. Un verre de l'amitié a clôturé cette rencontre.

NAVETTE GRATUITE DE LA VILLE DU BOIS

Notre municipalité a lancé une enquête de satisfaction sur la navette Europ'Essonne qui sillonne notre commune. Il nous semble important que ce questionnaire soit pris au sérieux. En effet, les détracteurs de cette navette pourraient imposer son arrêt.

Pour nous, il faut bien reconnaître que la fréquentation est faible. Mais au-delà de ce problème, nous nous posons les questions suivantes :

- Les horaires sont-ils adaptés aux besoins des Urbisylvains ?
- La fréquence des passages est-elle suffisante ?
- Les correspondances avec les lignes de bus régulières sont elles efficaces ?

Pour nous, il semble évident que la pauvreté de transports en commun dans notre secteur ne favorise pas l'utilisation de notre navette gratuite. La future mise en place du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) reliant Arpajon à Massy ne sera, au mieux, mise en place en 2025. Malgré cela, nos déplacements doivent se faire.

Nous vous joignons le questionnaire de la Municipalité à notre Info BVVB. Nous comptons sur vous pour apporter vos remarques.

LES MERVEILLES DU SOLEIL

Nous sommes invités par le Maire à nous rendre sur le site de ce magasin le samedi 14 janvier à 11h30. Notre Maire sera présent. La direction du magasin doit nous présenter les améliorations qu'elle a apportées pour les évacuations des fumées. Mais, il restera le problème des odeurs à résoudre.

Si aucune amélioration pertinente n'est démontrée, nous demanderons au Maire de saisir le Procureur de la République pour faire cesser cette activité.

La suite au verso...





L'ANTENNE RELAIS

Cette antenne s'érige dans le Bois du Gros Chêne. Elle est largement visible de tous les points de notre commune. Bien que nécessaire pour notre époque, était-ce impératif qu'elle soit aussi haute ?

ADHESION BVVB

Certains d'entre vous n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. Nous espérons que ce n'est qu'un simple oubli de votre part et nous attendons avec impatience votre soutien. Merci d'avance.

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

Le Greffe du Tribunal administratif de Versailles nous a informés que le jugement sera rendu au cours du second trimestre 2014. Nous serons avisés pour assister à l'audience.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2014

Nous attendons avec impatience la présentation des candidats. En effet, que cela soit par réunion publique ou par site internet, nous souhaiterions pouvoir connaître leurs propositions sur l'avenir de notre cadre de vie. Les grands projets mis en place coûtent chers, et risquent de limiter les améliorations dans notre commune, dont la réfection de certaines rues de notre commune.